Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 18 (1991)
Heft: 2

Rubrik: Communications du SSE

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Conseil des Suisses de l'étranger a siégé à Berne

Le Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) s'est réuni le 2 mars au Palais fédéral à Berne pour la séance de printemps, sous la présidence du Prof. Walther Hofer. Il a étudié divers problèmes relatifs à la politique des Suisses de l'étranger. Les trois personnalités suivantes, qui sont familiarisées avec les questions concernant les Suisses de l'étranger, ont été élues comme nouveaux membres de l'intérieur:
Le conseiller national Mario Grassi (PDC/Tessin), président de la Commission des programmes de Radio Suisse Internationale, Roy Oppenheim, nouveau directeur de Radio Suisse Internationale, et Walter Leu, directeur de l'Office national suisse du tourisme. Le Conseil comprend désormais environ cent délégués des grandes communautés suisses de l'étranger ainsi que 34 personnalités de l'intérieur qui connaissent les préoccupations des Suisses de l'étranger. Les membres de l'intérieur ont un rôle important à jouer en servant de lien entre la Cinquième Suisse et la vie politique, économique et culturelle de notre pays.

Protection consulaire
En rapport avec la guerre du Golfe, le Conseil s'est fait informer par le consul général Claude Duboulet, chef de la section «Protection consulaire» des mesures prises par les autorités suisses en vue de protéger les ressortissants suisses dans les régions touchées par la guerre. Sous l'effet des récents événements, le Conseil a décidé de consacrer le Congrès des Suisses de l'étranger de 1992 à Baden au thème «Les représentations suisses à l'étranger et la Cinquième Suisse».

L'Europe et la formation
L'état d'avancement des négociations de Bruxelles sur la création d'un «Espace économique européen» et les conséquences de celui-ci pour les citoyens suisses vivant dans les pays de la CE ont constitué un autre point fort de cette séance, qui a duré un jour entier. De la forme que prendront les relations de la Suisse avec les autres pays européens dépendra le statut de nos compatriotes dans ces pays et, finalement, le degré de mobilité des Suissesses et des Suisses à l'intérieur de l'Europe.
En matière de formation des jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger, le Conseil a pu faire un premier bilan intermédiaire qui est favorable: la résolution votée l'année passée au Congrès de Fribourg, qui reprend les principales préoccupations des Suisses de l'étranger en la matière, a rencontré un écho plus favorable que prévu. Beaucoup de choses sont en train de bouger en Suisse dans le domaine de la formation, notamment sous l'effet des progrès rapides de l'unification européenne. L'OSE continuera, dans l'intérêt des jeunes Suisses de l'étranger, à s'employer à supprimer les entraves à la mobilité dans le domaine de la formation.

RW

Réforme des assurances sociales

A l'invitation des autorités fédérales, l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) a récemment pris position sur trois projets de révision législative dans le domaine des assurances sociales. Il s'agit des propositions de la commission d'étude Schoch en matière d'assurance-maladie, de la révision de la loi sur la prévoyance professionnelle (caisses de retraite) ainsi que du projet d'ordonnance sur l'assurance-chômage. L'OSE a notamment plaidé pour que des améliorations soient apportées en ce qui concerne le passage des Suisses de l'étranger rentrant au pays dans une caisse-maladie suisse.

Séjour de formation en Suisse

Envisagez-vous de faire une formation professionnelle en Suisse ou désirez-vous tout d'abord vous renseigner sur les possibilités de formation? Avez-vous l'intention de faire un apprentissage, de suivre les cours d'une école spécialisée ou de faire vos études en Suisse? Souhaitez-vous recevoir des informations plus précises sur la formation que vous envisagez d'acquérir ou savoir à qui vous adresser pour obtenir une bourse d'études?
Alors, écrivez ou téléphonez à l'Association pour l'encouragement de l'instruction de jeunes Suisses de l'étranger (AJAS).
Le Secrétariat de l'AJAS conseille et informe les jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger sur les possibilités de formation professionnelle et sur toutes les questions relatives à un séjour de formation en Suisse. Il établit des contacts avec d'autres institutions, notamment avec les offices d'orientation professionnelle et les établissements scolaires, dont les spécialistes peuvent répondre aux questions particulières concernant le choix d'une profession, la recherche d'une place d'apprentissage, les conditions d'admission, etc.

Depuis le début de cette année, la nouvelle responsable de l'AJAS, Mme Huguette Déchanez.

L'AJAS a encore une autre tâche: elle sert d'intermédiaire pour les demandes de bourses d'études auprès des cantons d'origine et, en cas de nécessité, pour les demandes de subsides complémentaires auprès de fondations privées.
Vous trouverez si-dessous un aperçu des conditions essentielles concernant la preparation d'un séjour de formation pour les jeunes Suisses de l'étranger:

- Une **formation** en Suisse doit être d'abord le vœu des jeunes eux-mêmes.

- **Langue**
Les Suisses de l'étranger qui désirent faire une formation en Suisse doivent au moins connaître une de nos langues nationales, de préférence le français ou l'allemand.

- **Formation préparatoire**
Les différents systèmes scolaires des pays de domicile ne permettent pas d'atteindre le niveau des écoles suisses dans toutes les disciplines.

Apprentissage
En règle générale, on peut commencer un apprentissage après avoir accompli 9 années scolaires obligatoires.

Etudes universitaires
Les certificats de maturité étrangers ne sont pas toujours reconnus par les universités suisses.

- **Coût de la formation**
Les parents prennent en charge le coût de la formation (y compris pour les jeunes qui ont atteint leur majorité). S'ils ne peuvent y subvenir entièrement, les cantons d'origine octroient des bourses d'études.

- **Logement**
L'offre de logement à prix modestes est restreinte, spécialement dans les villes. Presque toutes les universités disposent d'un office de logement.

De plus amples informations peuvent être obtenues à l'AJAS, Alpenstr. 26, CH-3000 Berne 16.

Droit de vote: la percée!

La percée est faite: au cours de la session de printemps, les Chambres fédérales ont décidé d'accorder aux Suissesses et Suisses de l'étranger le droit de vote par correspondance sur le plan fédéral (cf.p. 17). L'Organisation des Suisses de l'étranger se réjouit avec tous les Suisses de l'étranger qui désirent faire usage de leurs droits politiques dans leur pays d'origine de ce succès obtenu de haute lutte, mais long à venir.

L'extension des possibilités de participer à la vie politique de notre pays représente pour la Cinquième Suisse un important geste de confiance et de reconnaissance. L'attachement à la Suisse de nos concitoyens de l'étranger s'en trouve renforcé. Les 450 000 Suissesses et Suisses de l'étranger sauront apprécier à sa juste valeur le cadeau intelligent et bienvenu qui leur est fait à l'occasion du 700e anniversaire de la Confédération. *SSE*

Camp de jeunes SSE 91

Voici un aperçu de l'offre du Secrétariat des Suisses de l'étranger pour les jeunes Suisse/sses de l'étranger agé(e)s de 15 à 25 ans:

12.08.–23.08.1991 Camp de randonnées polysportif, Rigi-Klösterli, SZ

Ces camps seront organisés dans le cadre de l'Action Rencontre qui les soutiendra également.

En plus, mais uniquement pour 1991, nous offrons les possibilités suivantes:

Pour les 15–16 ans:
22.-28.09.1991 Camp polysportif, Fiesch, VS

Pour les 16-18 ans:
22.–28.09.1991 Camp polysportif, Tenero, TI.
(Participation gratuite)

Formules d'inscription pour tous les camps: Secrétariat des Suisses de l'étranger, Edith Locher, Alpenstrasse 26, CH-3000 Bern 16.

Avocate pour les questions d'AVS

A l'avenir, c'est une femme qui défendra les intérêts de la Cinquième Suisse au sein de la Commission fédérale de l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité: le Conseil fédéral a nommé membre de cette commission Madame Elena Biasca-Zaugg, licenciée en droit, assistante juridique au Secrétariat des Suisses de l'étranger. Madame Biasca succède au Prof. Walther Hofer, qui a fait partie de cet important collège d'experts depuis 1983.

Elena Biasca Zaugg

Les Eglises suisses à l'étranger

Chacun sait qu'il existe des écoles suisses à l'étranger; mais beaucoup ignorent qu'il y a aussi des Eglises suisses à l'étranger. Il faut en rechercher la cause dans le fait qu'en Suisse, où vivent surtout des catholiques et des protestants, seuls ces derniers ont mis sur pied un service qui s'occupe de leurs coreligionnaires suisses de l'étranger; cela peut rendre plus difficile, par exemple, la publication d'informations dans un bulletin qui soit neutre sur le plan confessionnel.

Lors du congrès des Suisses de l'étranger qui a lieu chaque année quelque part en Suisse, il y a toujours un culte œcuménique. Depuis peu, c'est le secrétaire de la Conférence des évêques suisses, M. Roland Trauffer à Fribourg, qui se charge de trouver un prêtre catholique pour la liturgie de la parole. Quant au pasteur évangélique, il est choisi par la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse.

Cette Fédération des Eglises protestantes de la Suisse, qui regroupe toutes les Eglises réformées cantonales, a chargé une commission de s'occuper des Suisses de l'étranger. Le secrétaire de cette commission, le pasteur Hartmut Lucke, a son bureau à Berne, d'où il tisse une toile qui s'étend au monde entier.

En Italie, il y a des communautés réformées suisses qui existent parfois depuis des siècles (Milan, Florence, Gênes). La plus ancienne d'entre elles, celle de Trieste, a fusionné il y a quelques années avec l'Eglise vaudoise. La communauté de Londres – dont l'église, située au centre de la ville, vient d'être rénovée – date également du 18e siècle. Les communautés qui se trouvent en Argentine (Misiones) et au Brésil (São Paulo et Rio de Janeiro) ont étaient fondées après la Deuxième Guerre mondiale. A l'avenir, on ne verra plus guère de nouvelles fondations, car il est actuellement plus judicieux que nos compatriotes participent à la vie des paroisses évangéliques internationales (germanophones ou francophones), à moins qu'ils ne puissent même devenir directement membres d'une paroisse évangélique dans le pays où ils vivent, comme en Allemagne, en France et aux Etats-Unis. De telles paroisses internationales existent à Lisbonne, Copenhague, Athènes, Kobe (Japon), Bogota et Djibouti.

A Londres et à Paris, on trouve des groupements de jeunesse qui assument notamment des tâches sociales.

Un autre aspect de l'activité pastorale concerne les marins suisses. Le pasteur des marins leur rend visite en voyageant à bord des navires battant pavillon suisse et s'adapte au rythme de travail et de loisirs ambiant. C'est parfois l'occasion d'engager le dialogue et le pasteur peut souvent arranger des affaires à bord ou à la maison.

Au moyen de messages publiés à l'occasion des fêtes religieuses, qui sont d'ailleurs diffusés par Radio Suisse internationale (SRI), on cherche à établir des contacts avec les Suisses du monde entier qui vivent isolés. Dans le programme du dimanche de SRI, le magazine œcuménique «Eglise vivante» diffuse chaque semaine des informations sur la vie des Eglises en Suisse.

En ma qualité d'ancien pasteur suisse à Rio de Janeiro, je préside depuis de nombreuses années la Commission pour les Eglises suisses à l'étranger et donne des informations par écrit ou par téléphone lorsqu'il s'agit de questions posées par des familles suisses vivant isolées, concernant par exemple la possibilité, pour les jeunes Suisses de l'étranger, de suivre un enseignement en vue de la confirmation ou de devenir membres d'une Eglise en Suisse, les mariages mixtes ou le retour au pays natal de Suisses de l'étranger âgés. Un domaine d'activité vraiment varié et plein de surprises!

Andres Streiff, pasteur

Adresses:

M. Roland Trauffer
Secrétaire de la Conférence des évêques suisses
Avenue du Moléson 21
CH-1700 Fribourg
tél. 037 22 47 94

M. Hartmut Lucke, pasteur
Secrétaire de la Commission pour les Eglises suisses à l'étranger
Sulgenauweg 26
CH-3007 Berne
tél. 031 46 25 11

M. Andres Streiff, pasteur
Président de la Commission pour les Eglises suisses à l'étranger
Jungstrasse 9
CH-8050 Zurich
tél. 01 302 41 00